



GUIDE D'INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Nom de l'Employé du Fournisseur de Services de Garde d'Enfants Primes

Département de l'éducation de l'État du Maryland
200 Rue West Baltimore
Baltimore, Maryland 21201

Date limite
Le 30 novembre 2022
Au plus tard à 17h00. HNE

**DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION
DE L'ÉTAT DU MARYLAND**

Mohammed Choudhury

Surintendant des écoles de l'État
Secrétaire-trésorier, Conseil de l'éducation de l'État du Maryland

Deann M. Collins, Ed D.

Surintendant adjoint, Enseignement et apprentissage

Justin Dayhoff

Surintendant adjoint de l'État, planification financière, opérations et stratégie

Larry Hogan

Gouverneur

**CONSEIL DE L'ÉDUCATION
DE L'ÉTAT DU MARYLAND**

Clarence C. Crawford

Président, Conseil de l'éducation de l'État du Maryland

Susan J. Getty (Vice-présidente)

Shawn D. Bartley, Esq.

Gail Bates

Chuen-Chin Bianca Chang

Charles R. Dashiell, Jr., Esq.

Jean C. Halle

Vermelle Greene, Ph.D.

Dr. Joan Mele-McCarthy

Rachel L. McCusker

Lori Morrow

Brigadier général Warner I. Sumpter (Retraité)

Holly C. Wilcox, Ph.D.

Merin Thomas (Membre Etudiant)

Table des matières

Description du programme	3
Objectif	3
Autorisation	3
Diffusion	3
Date limite.....	3
Période de subvention	3
Processus de demande de subvention.....	4
Montant du Financement et Eligibilité.....	4
Montant de la subvention.....	7
Instructions de soumission	7
Contact du programme.....	7
Utilisation des fonds	7
Exigences du programme	8
Examen des demandes et Processus de paiement.....	8
Notification d'attribution.....	8
Déclaration de non-discrimination	9
La loi sur les dispositions générales en matière d'éducation (GEPA), section 427	10
Sessions de soutien au service clientèle	10
Questions.....	10
Annexe.....	10

Description du programme

Le personnel et les fournisseurs de services de garde d'enfants gagnent, en moyenne, bien moins que le revenu médian de l'État, malgré le rôle extrêmement important que ces personnes jouent dans les premières années de la vie des enfants du Maryland. Le chapitre 594 de 2021 (projet de loi 1100) établit un nouveau programme unique de primes pour les fournisseur et les employés des services de garde d'enfants, qui prévoit des primes pour les fournisseur de services de garde d'enfants du Maryland qui participent au programme de primes pour les services de garde d'enfants et qui fournissent des services directs de garde d'enfants. La loi prévoit également des primes pour leurs employés respectifs qui remplissent les conditions d'éligibilité au programme contenues dans ce guide d'information.

NOM DU PROGRAMME

Programme de primes pour les fournisseurs et les employés de services de garde d'enfants

OBJECTIF

L'objectif de ce programme est de mettre en œuvre les dispositions du projet de loi 1100 et de fournir des primes aux fournisseurs admissibles qui participent au programme de bourses pour la garde d'enfants et aux membres de leur personnel, selon le principe du premier arrivé, premier servi (comme l'exige la loi). Pour mettre le programme en vigueur, les fournisseurs de services de garde d'enfants du Maryland doivent en faire la demande et, ce faisant, fournir au MSDE le nombre actuel d'employés de la garde d'enfants et les informations respectives de ces employés.

AUTORISATION

Le projet de loi 1100 a imposé un crédit de 16 000 000 \$ au MSDE pour l'année fiscale 2023 afin d'être utilisé pour les primes des fournisseurs de services de garde d'enfants et des employés. Le MSDE utilisera les 10 000 000 \$ pour des primes de 1 000 \$ pour les employés existants, 4 000 000 \$ pour les nouveaux employés et 2 000 000 \$ pour les fournisseurs de services de garde d'enfants afin de verser des primes d'aide à l'embauche de 500 \$ aux fournisseurs pour soutenir le coût d'embauche de nouveaux employés, ou le salaire du premier mois des nouveaux employés. Tous les employés qui recevront ces primes doivent être accrédités ou en cours d'accréditation par le [Programme de certification des gardes d'enfants du Maryland](#).

DIFFUSION

Ce guide d'information sur les subventions (GIG) a été publié le 28 octobre 2022.

DATE LIMITE

Les candidatures doivent être déposées au plus tard le 30 Novembre 2022 à 17h00.

PERIODE DE SUBVENTION

Du 1 juillet 2022 au 30 juin 2023

PROCESSUS DE DEMANDE DE SUBVENTION

Les fournisseurs doivent soumettre les informations requises identifiées ci-dessous [via le lien, ici](#) . Nous vous encourageons à présenter votre demande dans les délais, car les subventions seront accordées selon le principe du premier arrivé, premier servi, comme l'exige la loi. Les fournisseurs doivent être prêts à fournir :

- La date d'embauche de l'employé
- Le nom et le prénom de l'employé
- Le temps d'emploi par semaine, en heures
- Si l'employé est titulaire ou non d'un titre par le biais du programme de certification des garde d'enfants du Maryland établi en vertu de l'article [§ 9.5-904 de l'article sur l'éducation](#) au plus tard le 30 juin 2022
- Si l'employé est titulaire ou non d'un titre par le biais du programme de certification des garde d'enfants du Maryland établi en vertu de l'article [§ 9.5-904 de l'article sur l'éducation](#) au plus tard le 30 juin 2023
- Attestation (ou non-attestation) de l'engagement de l'employé à maintenir son emploi auprès du fournisseur pendant au moins six (6) mois

MONTANT DU FINANCEMENT ET ELIGIBILITE

Dans tous les cas ci-dessous, un fournisseur répond à la définition de participation au programme de bourses d'études si le fournisseur a été payé pour des reçus de bons du programme de bourses d'études pour la garde d'enfants entre le 1 juillet 2022 et le 1 novembre 2022.

Le programme de primes aux fournisseurs et aux employés de services de garde d'enfants représente un total de seize millions de dollars (16 000 000 \$). Ce total est, selon la loi, divisé en trois parties :

- 10 000 000 \$ pour offrir des primes de maintien en poste de 1 000 \$ aux personnes employées par les fournisseurs participant au programme de bourses d'études pour la garde d'enfants et qui étaient :
 - Employés par un fournisseur de services de garde d'enfants le 30 juin 2022 ;
 - Employés par le fournisseur pendant au moins vingt (20) heures par semaine ; et
 - SOIT - être titulaires d'un titre de compétence délivré par le programme de certification des garde d'enfants du Maryland établi en vertu de l'article [§ 9.5-904 de l'article sur l'éducation](#)
 - OU - obtiendront un titre de compétence délivré par le programme de certification des garde d'enfants du Maryland au cours de l'année fiscale 2023 (du 1 juillet 2022 au 30 juin 2023).
- 4 000 000 \$ pour prévoir jusqu'à 1 000 \$ de prime de fidélité. Le personnel éligible peut recevoir un bonus de 500 \$ s'il :
 - A commencé à travailler chez un fournisseur de services de garde d'enfants au cours de l'année fiscale 2023 (1 juillet 2022 - 30 juin 2023) ;
 - Employé par le fournisseur pendant au moins vingt (20) heures par semaine ;
 - Reste en emploi pendant trois (3) mois ; et
 - S'engage à rester employé par ce fournisseur pendant au moins six (6) mois.

Le personnel éligible peut recevoir une deuxième primes de 500 \$ s'il :

- détient ou obtient un titre de compétence délivré par le programme de certification des garde d'enfants du Maryland établi en vertu de l'article [§9.5-904 de l'article sur l'éducation](#) ; et
 - ont gardé leur emploi en tant que fournisseur de services de garde d'enfants ou auprès d'un fournisseur de services de garde d'enfants qui participe au programme de bourses pour la garde d'enfants pendant au moins vingt (20) heures par semaine pendant au moins six (6) mois.
- 2 000 000 \$ pour fournir des primes d'aide à l'embauche de 500 \$, basées sur le nombre d'employés embauchés au cours de cette année fiscale 2023 pour travailler au moins trente (30) heures par semaine pendant au moins trois mois, aux fournisseurs de services de garde d'enfants qui participent au programme de bourses d'études pour la garde d'enfants

La loi exige que ce programme soit administré selon le principe du premier arrivé, premier servi. Pour s'assurer que les fournisseurs de toute la région du Maryland ont accès aux fonds du programme, le MSDE a calculé le pourcentage de fournisseurs de services de garde d'enfants agréés dans chaque juridiction du Maryland (vingt-trois comtés et Baltimore). Le MSDE a ensuite réparti les montants de financement de ce programme par juridiction en conséquence (voir l'annexe 1).

Plus précisément, le MSDE a réparti les fonds du programme par juridiction sur la base du processus suivant (voir l'annexe 1 pour les montants exacts par juridiction) :

- 1) **Première étape** : Le MSDE a identifié le pourcentage de fournisseurs de services de garde d'enfants agréés dans chaque juridiction.

Par exemple : Le Comté de Charles compte 229 des 7 052 fournisseurs de services de garde d'enfants agréés, soit 3,25 % de tous les fournisseurs de l'État.

- 2) **Deuxième étape** : Le MSDE a calculé la répartition des 16 000 000 \$ entre les trois domaines de programme définis par la loi :
 - 1) 10 000 000 \$ pour le premier groupe de prime de fidélité (1 000 \$ pour les personnes employées par un fournisseur au 30 juin 2022) ;
 - 2) 4 000 000 \$ pour le deuxième groupe de prime de fidélité (500 \$/500 \$ pour les personnes embauchées et employées par un fournisseur entre le 1 juillet 2022 et le 30 juin 2023) ; et
 - 3) 2 000 000 \$ pour les primes d'aide à l'embauche (500 \$ pour chaque nouvel employé entre le 1 juillet 2022 et le 30 juin 2023).
- 3) **Troisième étape** : Le MSDE a multiplié le pourcentage de fournisseurs des comtés par le montant de chaque zone de programme.

Par exemple : Pour le comté de Charles, le MSDE a multiplié ses 3,25% de tous les fournisseurs par 10 000 000 \$, 4 000 000 \$ et 2 000 000 \$, respectivement. Cela équivaut à 324 730,57 \$, 129 892,23 \$ et 64 946,11 \$, respectivement.

Nom de l'Employé du Fournisseur de Services de Garde d'Enfants - Prime
28 octobre - 30 novembre 2022

Si, après la fermeture de la fenêtre de candidature, des fonds restants sont disponibles dans une juridiction donnée, le MSDE regroupera les fonds et continuera à descendre dans la liste des candidatures du programme, en se basant sur l'horodatage numérique à partir duquel chaque candidature est soumise et complète dans le système de candidature.

MONTANT DE LA SUBVENTION

Selon le pourcentage utilisé pour la juridiction locale :

10 000 000 \$ seront utilisés pour attribuer des primes de fidélité de 1 000 \$ à chaque personne admissible.

4 000 000 \$ seront utilisés pour attribuer 1 000 \$ aux nouveaux employés admissibles.

2 000 000 \$ à consacrer à l'octroi de primes d'aide à l'embauche de 500 \$ aux fournisseurs.

INSTRUCTIONS DE SOUMISSION

Les candidats doivent visiter [le lien de soumission](#) pour ce programme et soumettre tous les documents requis selon les instructions du formulaire. Les fournisseurs de services de garde d'enfants doivent ensuite soumettre les documents avant le 30 novembre 2022 à 17h00.

CONTACT DU PROGRAMME

Justin Dayhoff
Surintendant adjoint
410-767-0439
Justin.dayhoff@maryland.gov

Utilisation des fonds

Les fonds ne peuvent être utilisés que pour les coûts admissibles énumérés ci-dessous :

- 14 000 000 \$ - Primes aux fournisseurs de services de garde d'enfants Maryland EXCELS admissibles (seuls les fournisseurs qui offrent également des services de garde d'enfants directs sont admissibles à une prime) et aux employés
- 2 000 000 \$ - Coût de fonctionnement pour recruter des employés pour les fournisseurs de services de garde d'enfants Maryland EXCELS, ce qui comprend :
 - Pour aider avec une prime d'embauche de 500 \$ après que l'employé ait complété 3 mois.
 - Pour la publication d'un poste, les frais de licence ou de certification, les frais de vérification des antécédents ou le paiement du premier mois de salaire d'un nouvel employé.

Les fonds ne peuvent pas être utilisés pour :

- Construction de structures temporaires ou permanentes
- Équipement
- Toutes les autres dépenses qui ne sont pas liées à celles énumérées comme admissibles ci-dessus.

Exigences du programme

Le MSDE demandera aux fournisseurs de services de garde d'enfants de faire une demande de subvention et effectuera ensuite les paiements aux employés éligibles. La demande couvrira le montant nécessaire au paiement des primes pour tous les employés éligibles actuels et les nouveaux employés. Les fournisseurs de services de garde d'enfants doivent remplir le formulaire de demande, qui comprend des informations sur le fournisseur, le centre et les employés.

Un rapport financier doit être remis au MSDE avant le 1 juin 2023. Ce rapport doit indiquer combien d'employés ont été payés dans le cadre de chaque composante, ainsi que les coûts d'embauche/de recrutement ou les primes d'embauche. Le MSDE fournira aux fournisseurs attribués le formulaire en ligne exact à utiliser au début de 2023.

Examen des demandes et Processus de paiement

Le MSDE examinera les demandes de programmes de fournisseurs selon les modalités suivantes :

1. À la fin de la fenêtre de subvention, le MSDE examinera les documents de demande soumis pour s'assurer que toutes les soumissions requises ont été reçues et déterminera quels fournisseurs et quel personnel sont éligibles pour les primes. Le MSDE examinera les demandes en fonction de la juridiction et dans l'ordre où elles sont reçues et horodatées.
2. Le MSDE évaluera les données soumises afin de déterminer le montant de la prime par employé éligible et, par la suite, le montant à allouer à chaque fournisseur de services de garde d'enfants. Le MSDE utilisera les informations relatives au montant du financement énoncées dans la section "Montant du financement disponible", ci-dessus, pour déterminer le montant exact pour chaque demandeur admissible.
3. Le MSDE effectuera ensuite le paiement aux fournisseurs de services de garde d'enfants récompensés afin qu'ils puissent diffuser à leurs employés éligibles qui ont signé la lettre de certification du MSDE.
4. Les fonds non attribués après examen de toutes les demandes soumises dans les délais seront mis en commun à l'échelle de l'État plutôt que par juridiction et le MSDE attribuera des subventions supplémentaires, si possible, aux fournisseurs de services de garde d'enfants qui ont soumis une demande mais n'ont pas reçu de subvention et qui sont les prochains sur la liste des demandeurs en fonction de l'horodatage de soumission de la demande.

NOTIFICATION D'ATTRIBUTION

La notification d'attribution sera envoyée par courriel après que le département ait examiné les documents de la demande et vérifié l'éligibilité. Le département inclura les prochaines étapes du programme dans la lettre d'attribution, y compris les pièces jointes pertinentes et les informations relatives à l'établissement de rapports, afin de garantir la distribution correcte des primes au personnel admissible.

Déclaration de non-discrimination

Le département de l'éducation de l'État du Maryland ne pratique aucune discrimination fondée sur l'âge, l'ascendance ou l'origine nationale, la couleur, le handicap, l'identité ou l'expression de genre, l'état civil, la race, la religion, le sexe ou l'orientation sexuelle en matière d'emploi ou d'accès aux programmes et activités, et offre un accès égal aux scouts et autres groupes de jeunes désignés. Pour toute question relative à la politique du département, veuillez contacter :

Bureau de l'équité et de la conformité
Bureau du surintendant adjoint de l'État pour les opérations
Département de l'éducation de l'État du Maryland
200 W. Rue Baltimore - 2^{ème} étage Baltimore, Maryland 21201-2595 410-767-0123 - voix
410-767-0431 - fax
410-333-6442 - ATS/ATM

La loi sur les dispositions générales en matière d'éducation (GEPA), section 427

Chaque demande doit élaborer et décrire les mesures que le demandeur propose de prendre pour assurer un accès et une participation équitables au projet ou à l'activité qui sera réalisé avec cette aide, en répondant aux besoins particuliers des étudiants, des enseignants et des autres bénéficiaires du programme afin de surmonter les obstacles à une participation équitable.

Sessions de soutien au service clientèle

Le MSDE organisera quatre sessions de soutien au service clientèle pour les fournisseurs. Au cours de ces sessions, le personnel du MSDE passera en revue le processus de soumission du formulaire de demande et répondra à toute question concernant le programme ou le processus. Cliquez sur les dates et heures ci-dessous pour vous inscrire à une session :

- [Mardi 1 novembre 2022, de 14h à 15h.](#)
- [Vendredi 4 novembre 2022, de 13h30 à 14h30](#)
- [Jeudi 10 novembre 2022, de 18h30 à 19h30.](#)
- [Samedi 12 novembre 2022, de 10h à 11h.](#)

Questions

Si vous avez des questions concernant la demande ou le processus, veuillez contacter le contrôleur du programme :

Justin Dayhoff
Surintendant adjoint
410-767-0439
Justin.dayhoff@maryland.gov

Une liste des questions fréquemment posées (FAQ) et des réponses sera publiée sur le [site web du bureau des subventions du MSDE](#) après les sessions de soutien au service clientèle.

Annexe

- Annexe 1 - Répartition des allocations en fonction du nombre de fournisseurs de services de garde d'enfants par juridiction locale

Annexe 1

Nombre de Programmes de Garde d'Enfants Agréés par l'État, par Jurisdiction, octobre 2022		Pourcentage de Centres de Garde d'Enfants MD EXCELS par Jurisdiction Locale	Répartition par Jurisdiction Locale			
Jurisdiction	Total des Programmes de Garde d'Enfants Agréés			62,50%	25,00%	12,50%
			\$ 16.000.000,00	\$ 10.000.000	\$ 4.000.000	\$ 2.000.000
Allegany	61	0,87%	\$ 138.400,45	\$ 86.500,28	\$ 34.600,11	\$ 17.300,06
Anne Arundel	591	8,38%	\$ 1.340.896,20	\$ 838.060,12	\$ 335.224,05	\$ 167.612,02
Baltimore	931	13,20%	\$ 2.112.308,56	\$ 1.320.192,85	\$ 528.077,14	\$ 264.038,57
Baltimore City	693	9,83%	\$ 1.572.319,91	\$ 982.699,94	\$ 393.079,98	\$ 196.539,99
Calvert	124	1,76%	\$ 281.338,63	\$ 175.836,64	\$ 70.334,66	\$ 35.167,33
Caroline	66	0,94%	\$ 149.744,75	\$ 93.590,47	\$ 37.436,19	\$ 18.718,09
Carroll	179	2,54%	\$ 406.125,92	\$ 253.828,70	\$ 101.531,48	\$ 50.765,74
Cecil	101	1,43%	\$ 229.154,85	\$ 143.221,78	\$ 57.288,71	\$ 28.644,36
Charles	229	3,25%	\$ 519.568,92	\$ 324.730,57	\$ 129.892,23	\$ 64.946,11
Dorchester	55	0,78%	\$ 124.787,29	\$ 77.992,06	\$ 31.196,82	\$ 15.598,41
Frederick	380	5,39%	\$ 862.166,76	\$ 538.854,23	\$ 215.541,69	\$ 107.770,85
Garrett	21	0,30%	\$ 47.646,06	\$ 29.778,79	\$ 11.911,51	\$ 5.955,76
Harford	308	4,37%	\$ 698.808,85	\$ 436.755,53	\$ 174.702,21	\$ 87.351,11
Howard	435	6,17%	\$ 986.954,06	\$ 616.846,28	\$ 246.738,51	\$ 123.369,26
Kent	21	0,30%	\$ 47.646,06	\$ 29.778,79	\$ 11.911,51	\$ 5.955,76
Montgomery	1229	17,43%	\$ 2.788.428,81	\$ 1.742.768,01	\$ 697.107,20	\$ 348.553,60
Prince George	967	13,71%	\$ 2.193.987,52	\$ 1.371.242,20	\$ 548.496,88	\$ 274.248,44
Queen Anne	76	1,08%	\$ 172.433,35	\$ 107.770,85	\$ 43.108,34	\$ 21.554,17
Saint Mary	167	2,37%	\$ 378.899,60	\$ 236.812,25	\$ 94.724,90	\$ 47.362,45
Somerset	25	0,35%	\$ 56.721,50	\$ 35.450,94	\$ 14.180,37	\$ 7.090,19
Talbot	57	0,81%	\$ 129.325,01	\$ 80.828,13	\$ 32.331,25	\$ 16.165,63
Washington	185	2,62%	\$ 419.739,08	\$ 262.336,93	\$ 104.934,77	\$ 52.467,39
Wicomico	114	1,62%	\$ 258.650,03	\$ 161.656,27	\$ 64.662,51	\$ 32.331,25
Worcester	37	0,52%	\$ 83.947,82	\$ 52.467,39	\$ 20.986,95	\$ 10.493,48
Total Général	7.052	100%	\$ 16.000.000,00	\$ 10.000.000,00	\$ 4.000.000,00	\$ 2.000.000,00